

MON AGGLO, Mes infos

Le journal de l'agglomération du Grand Périgueux

Le mot du Président



Face à une situation politique nationale inédite tant au regard de l'instabilité gouvernementale que des coupes budgétaires imposées, les collectivités locales sont fortement impactées.

Ainsi, même si l'agglo demeure en bonne santé financière, nous nous devons d'inscrire le budget 2025 dans une démarche de prudence. C'est donc un budget contraint que nous nous apprêtons à voter, afin de se laisser le temps d'examiner l'évolution du contexte national en 2025.

Pour autant aucun projet structurant du Grand Périgueux ne sera remis en question et le soutien que nous apportons à nos communes reste indéfectible.

L'ensemble des conseillers communautaires, des élus locaux et moi-même réaffirmons notre engagement à vos côtés partout, pour tous et vous souhaitons une très belle année 2025.

Jacques AUZOU
Président du Grand Périgueux

Focus sur

GRAND PÉRIGUEUX AUTONOMIE L'AGGLO PREND SOIN DE VOUS !

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Grand Périgueux Autonomie est votre guichet unique pour bénéficier des services publics d'aide à domicile et de soins sur l'agglomération.

Des services personnalisés, précieux pour notre territoire

Grand Périgueux Autonomie enrichit son offre d'aides à domicile par de nombreux services essentiels à la

vie quotidienne et bien d'autres : soins infirmiers à domicile, entretien du logement et linge, portage/ accompagnement des repas, aide humaine chaque jour, vie sociale partagée, actions de prévention chute ou de rééducation post-chute.

« Ce sont des services précieux car ils garantissent le maintien à domicile, en préservant les habitudes de vie. Ils luttent contre l'isolement de nos aînés » explique



Des intervenants à domicile qualifiés sont en lien étroit avec les familles pour accompagner les personnes en perte d'autonomie.

Marie-Claude Kergoat, vice-présidente du Grand Périgueux en charge des personnes âgées et de la santé.

Des professionnels dévoués, à votre écoute

Pour offrir ce service, près de 250 professionnels maillent le territoire, garantissant ainsi un accompagnement humain et bienveillant. Aides à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignants/ infirmiers, psychologues/ ergothérapeutes, équipe spécialisée Alzheimer, assistants en soin gériatrie, animateurs de vie sociale, livreurs de repas...

« Chacun contribue à créer du lien et soutenir les personnes empêchées par la maladie ou le handicap ».



Grand Périgueux Autonomie
☎ 05 53 54 76 70
autonomie@grandperigueux.fr

Et aussi le Service Autonomie ASSAD de Cubjac

Pour Sorgues-et-Ligieux en Périgord, Savignac-les-Églises, Sarliac-sur-l'Isle, Antonne-et-Trigonant, Escoire ainsi que Bassillac-et-Auberoche, vous devez solliciter le Service Autonomie ASSAD de Cubjac avec lequel le Grand Périgueux a signé une convention.

☎ 05 53 05 32 00

L'Agglo & vous

ÉCONOMIE L'AGGLO RÉCOMPENSÉE POUR SES ACTIONS

Le Grand Périgueux a reçu à travers son président Jacques Auzou le prix Villes et villages de la reprise décerné par la Chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine.

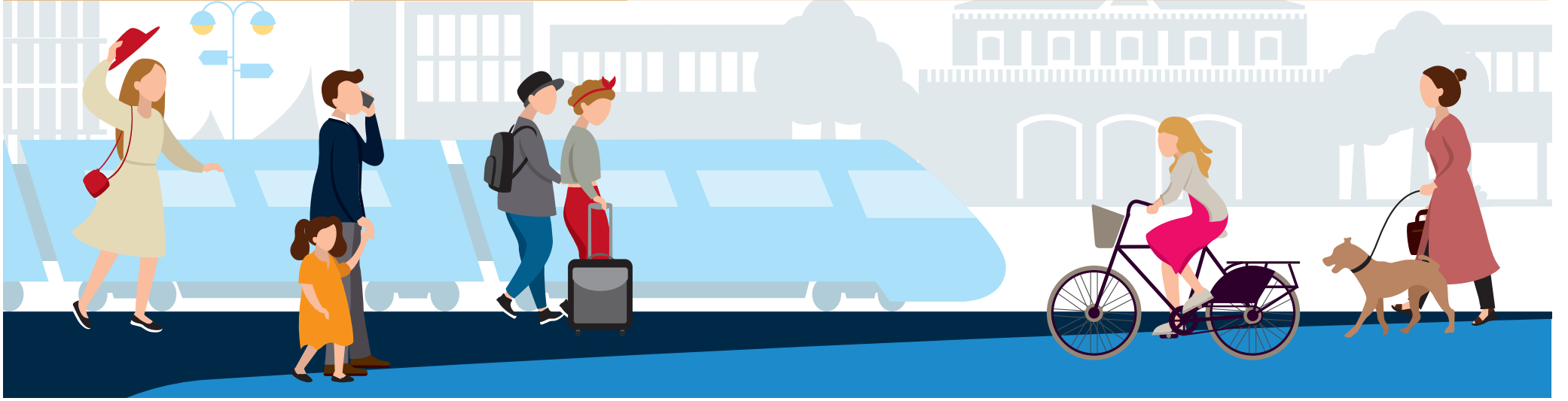
Un prix venu récompenser les actions menées par le Grand Périgueux en faveur du développement économique.

SÉCURITÉ LES GENDARMES INSTALLÉS DANS LEUR NOUVELLE CASERNE

Le président du Grand Périgueux Jacques Auzou a remis début novembre à la brigade de gendarmerie de Vergt les clés de leur nouvelle caserne. Ce chantier lancé en septembre 2023 représente un investissement de 2,7 M€ dont 1,8 pour le Grand Périgueux. Cette caserne vient remplacer l'ancienne caserne de Vergt construite en 1972, elle permet un accueil du public dans de meilleures conditions et est accessible aux personnes à mobilité réduite. À cette caserne de 136 m² s'ajoutent des locaux techniques de 64 m², six logements pour accueillir les militaires et leurs familles ainsi qu'un gendarme adjoint volontaire.



Dossier : Les déplacements



DES CLÉS POUR MIEUX SE DÉPLACER

Choisir de se déplacer en train ou en bus, de privilégier le covoiturage... offre à priori plus de contraintes que de continuer avec sa voiture individuelle, mais ces solutions permettent de sérieuses économies et une forte réduction du temps de trajet.

Petit tour d'horizon pour y voir plus clair !

Des réductions avec les abonnements



→ En bus

Prenez le bus en illimité pour 15 € par mois.

Sur les 4 lignes principales A, B, C et D, c'est un bus toutes les dix minutes qui est proposé aux heures de pointes du matin et du soir.

Péribus, c'est aussi 5 lignes express depuis des parkings relais, 9 lignes de quartiers pour une desserte de proximité, 2 lignes de centre-ville et 15 lignes de rabattement sur les principaux pôles d'échange.



→ En vélo

Disponible en location :

- **Périvero à assistance électrique :** 30 € par mois maintenance incluse (tarif réduit : 15 €),
- **vélos classiques :** 15 € par mois (tarif réduit 7,5 €),
- **vélos cargos :** entre 30 et 60 €,
- **vélos rallongés :** entre 22,5 et 45 €.



→ Pensez au covoiturage

Le Grand Périgueux a mis en place sept lignes de covoiturage à Annesse-et-Beaulieu, Bassillac-et-Auberoche, Coursac, La Chapelle-Gonaguet, Mensignac, Sorges-et-Ligueux-en-Périgord et Vergt, en direction de Périgueux.

Pour en bénéficier il suffit de se rendre sur l'**application Illicov** et de renseigner son trajet et son heure d'arrivée souhaitée pour trouver des covoitureurs.

Modalis, un seul billet pour vos transports en commun

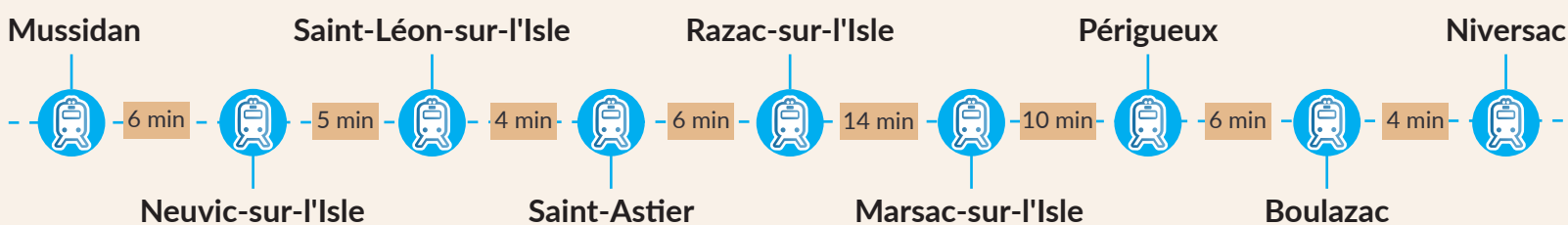
Avec Modalis, calculez votre itinéraire et réservez votre billet unique valable dans plusieurs moyens de transports en commun (Péribus, bus régionaux, TER etc). Ou souscrivez plusieurs abonnements en utilisant qu'une seule carte.



→ En train

Depuis juillet 2022, une **navette ferroviaire circule entre Mussidan et Niversac**. Elle dessert Mussidan, Neuvic-sur-l'Isle, Saint-Léon-sur-l'Isle, Saint-Astier, Razac-sur-l'Isle, Marsac-sur-l'Isle, Périgueux, Boulazac et Niversac.

Pour un trajet entre Boulazac et Périgueux, il vous faudra par exemple moins de 7 minutes (quand il en faut parfois plus de 30 aux heures de pointe en voiture) pour arriver à destination pour un abonnement de 22 € par mois.



Connaissez-vous les frais de transport pris en charge par l'employeur ?

Que vous soyez salarié du public ou du privé, votre employeur a l'obligation de prendre en charge une partie du prix de vos abonnements liés à vos déplacements domicile-travail.

Cette participation peut atteindre 75 %.

Le plan déplacement, des conseils sur mesure pour les entreprises

Les trajets domicile-travail des salariés peuvent être optimisés, surtout s'ils habitent dans le même secteur, pratiquent les mêmes horaires...

Pour y parvenir, l'agence Périmouv' du Grand Périgueux aide les entreprises et les administrations : législation, offres de services et de transport, plan

d'actions, mesures incitatives (covoiturage, éco conduite, autopartage, aides...) Tous les sujets sont abordés.

« Une étude personnalisée »

Maryline Lheureux, en charge du pôle Responsabilité Sociétale des Entreprises à Fromarsac étudie les déplacements des salariés pour répondre aux enjeux de démarche développement durable. « Avec le Grand Périgueux, nous avons analysé grâce à des cartes, nos besoins, en fonction des adresses des

salariés, de leur poste, de leurs horaires dont certains sont très tôt le matin. C'est complet. Cela permet de réfléchir sur la création par exemple d'une communauté de covoiturage Fromarsac ou sur la possibilité pour d'autres, d'utiliser la ligne de bus e2 qui dessert l'entreprise » témoigne Maryline Lheureux. « En s'appuyant sur Périmouv', nous bénéficions d'un regard extérieur, de connaissances spécifiques sur le transport, de conseils personnalisés ».

15 000 salariés - sur les 40 000 du territoire - sont accompagnés par le Grand Périgueux pour faciliter leur plan de mobilité entreprise, soit 50 structures, 1/4 des salariés de l'agglomération.



▼ Maryline Lheureux (Fromarsac) et Marie Alconchel (Périmouv' du Grand Périgueux) ont étudié différentes solutions de transport.

Numérique responsable

PENSEZ LE NUMÉRIQUE AUTREMENT !

Pour réduire l'empreinte environnementale du numérique liée à l'usage au quotidien d'ordinateurs, de smartphones, d'internet, des réseaux sociaux, des plateformes de VOD, etc., particuliers et entreprises, vous pouvez tous agir !

Privilégier l'achat d'équipements reconditionnés plutôt que du neuf, mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion de la messagerie en supprimant les messages inutiles, éteindre son matériel quand il n'est pas utilisé, ... Voici des exemples d'actions qui agissent en faveur d'un numérique plus responsable. Aujourd'hui, plus que jamais, vous vivez et travaillez chaque jour avec des équipements consommateurs, à la création comme à l'utilisation,

de ressources rares et d'énergies. Pour réduire l'impact de nos usages sur l'environnement, nous devons collectivement nous en préoccuper.

Des solutions

Le Grand Périgueux comme de nombreuses autres administrations et entreprises sollicite régulièrement l'association Périgourdine Microrecup, spécialisée dans le réemploi et le recyclage de matériel informatique. « Nous nous adressons aux particuliers, associations, entreprises, administrations et récupérons chaque année plus de 50 tonnes de matériel informatique. Il peut être recyclé ou revendu, cette démarche préserve notre environnement » précisent Grégory Courau et Patrick

Nativelle, deux moniteurs d'ateliers. En octobre dernier, ils assistaient à un séminaire sur le numérique responsable organisé par l'agglomération. Le Grand Périgueux travaille depuis plusieurs mois à la construction d'une feuille de route en faveur d'un numérique plus responsable. L'agglomération organise des événements pour sensibiliser et privilégie par exemple le réemploi et la réparation du matériel, en se tournant vers les filières du reconditionné, en limitant la collecte et le transfert de données, en incitant aux bonnes pratiques (ex : envoi d'un lien plutôt que d'un document). Pour mémoire, le numérique représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde.



▼ G. Grall (Digital Valley), Y. Bidaud (vice-président du Grand Périgueux), P. Nativelle et G. Courau (Microrecup) ainsi que F. Thonat (Grand Périgueux), s'engagent en faveur du numérique responsable.

Atlas de la biodiversité

DE NOUVELLES ESPÈCES DÉCOUVERTES



▼ Parmi les espèces recensées, 1 espèce de libellule Cordulie splendide (Macromia splendens).

Débutés il y a plus d'un an, les inventaires de l'Atlas de la biodiversité ont révélé de nouvelles espèces sur le territoire.

Chauves-souris, libellules, champignons... Le patrimoine naturel de l'agglomération a été scrupuleusement étudié avec l'Atlas de la biodiversité. Les premiers résultats permettent d'imaginer une plus grande diversité dans ce domaine. Certains sites à enjeux ont été définis comme pour les amphibiens et les reptiles avec le Causse de Savignac-les-Églises et les séries d'étangs et de vallons humides dans les secteurs de Lacropte, Salon ou Val-de-Louyre-et-Caudeau.

De nouvelles espèces découvertes :

- 7 espèces de chauves-souris (Toutes les chauves-souris sont protégées) dont 2 menacées.
- 1 espèce de libellule, la Cordulie splendide (Macromia splendens), protégée et menacée.
- 1 espèce de demoiselle, Le Leste des bois (Lestes dryas).
- 2 espèces de champignons, dont une qui était encore inconnue à ce jour.

Tous les détails sur www.grandperigueux.fr/atlas-biodiversite

Environnement

LA VOIE VERTE JOUE LA CARTE DU TRI SÉLECTIF

L'Agglo encourage le tri sélectif sur la voie verte en déployant des corbeilles munies de sacs jaunes tout au long des 28 km de tracé.

Jusqu'ici, les poubelles n'étaient équipées que de sacs noirs qui partaient à l'enfouissement. Cette opération d'un coût de

54 780 € permet de répondre à des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

En proposant le tri sélectif, on réduit le volume de déchets non valorisables très onéreux à enfouir. Et on encourage les usagers à trier sur la voie verte comme on les y incite à le faire à la maison.

Le déploiement de ces corbeilles a aussi été rationalisé puisqu'elles ont été disposées aux endroits les plus fréquentés de la voie verte à proximité, notamment des tables de pique-nique.



▼ 42 poubelles ont été déployées sur des points fréquentés de la voie verte.



Agenda

LE PLEIN D'ANIMATIONS AVEC L'OTI



Tout au long de l'année, l'Office Intercommunal de Tourisme Le Fanal à Niversac propose de nombreux ateliers et des animations pour petits et grands.

Les prochaines dates à retenir :

- **Du 8 février au 10 mars**
Tous les mercredis et samedis à 15h, l'OTI vous propose des **visites guidées** sous forme de **promenades urbaines dans Périgueux** (Payant*)
- **Mercredi 26 février**
Atelier gourmand truffé pour les enfants de 5 à 10 ans à l'écomusée de la truffe de Sorges à 14h30 (7€)
- **Judi 27 février/Mardi 4 mars**
Atelier culinaire « Spécial carnaval » pour les enfants de 5 à 10 ans au Fanal à Niversac à 15h (7€)
- **Mercredi 5 mars**
Atelier gourmand truffé pour les enfants de 5 à 10 ans à l'écomusée de la truffe de Sorges à 15 (7€)
- **Du 31 mars au 5 avril**
Exposition d'artisans d'art dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art dans les bureaux d'information touristique de l'Office de Tourisme Intercommunal au Fanal à Niversac, à Vergt et à Sainte-Alvère
- **Samedi 29 mars**
Balade patrimoniale de la Cité Jacqueline Auriol au Silot à Coulounieix-Chamiers (Gratuit)

*Renseignements, tarifs et réservations au :
05 53 53 10 63

Petite enfance

ASSISTANT MATERNEL, UN MÉTIER POUR VOUS ?

Venez découvrir cette exposition itinérante unique sur le métier d'assistant maternel composée de nombreux témoignages !

Qui mieux que les assistants maternels pour parler de leur métier et donner envie à d'autres de le comprendre et pourquoi pas de choisir cette voie ? C'est le point de départ de cette exposition itinérante unique, conçue à partir des témoignages des professionnels de l'agglomération. Marie-Laure, Marie, Nathalie, Sylvie, Lou, Valérie, Cindelle, Cécile, Laurence, Delphine, Corinne, Céline, Laëtitia, Angèle et Nadège témoignent et partagent leurs expériences !

« Une expérience enrichissante »

Le photographe Stève Franco de Petite Souris Photographie a réalisé des portraits en studio et des images au domicile des assistantes maternelles volontaires.



▼ Le métier d'assistant maternel offre des avantages comme celui de travailler à la maison, d'adapter son planning et bien d'autres encore évoqués lors de cette exposition itinérante.

Laëtitia, assistante maternelle à Trélissac, agréée depuis 2009, a participé à l'exposition itinérante.

"Cette exposition nous a donné l'occasion de réfléchir sur la façon dont nous pouvions parler de notre métier pour donner aux autres l'envie de s'engager. J'ai beaucoup aimé cette expérience. Elle a été très intéressante et enrichissante ! Beaucoup ont encore des images préconçues sur le métier d'assistant maternel, mais c'est un univers qui

a beaucoup évolué ces dernières années, grâce à la formation notamment. C'est bien de pouvoir l'expliquer. Ce métier est vraiment un cadeau de tous les jours, les parents nous font confiance et nous passons des moments privilégiés et uniques, avec les enfants".

Après Périgueux en décembre dernier, l'itinérance de l'exposition se poursuit en 2025 sur plusieurs communes, en lien avec les différents lieux d'animation des Relais Petite Enfance

à Trélissac, Château-L'Évêque, Coulounieix-Chamiers, Mensignac, La Chapelle-Gonaguet, Chancelade et Boulazac-Isle-Manoire (Boulazac).

4 Relais Petite Enfance (RPE) sur l'agglomération

Les RPE sont situés à Champcevinel, Coulounieix-Chamiers, Périgueux et Boulazac-Isle-Manoire.

400 assistants maternels maillent le territoire pour 1 340 places d'accueil individuel.

Développement du territoire

UNE COOPÉRATION PLUS FORTE AVEC LA CAB

Élus et services du Grand Périgueux et de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se sont rencontrés fin décembre afin de travailler ensemble sur des sujets d'intérêts communs. Une réunion qui s'inscrivait dans la logique de la charte de coopération signée en 2017 par les deux agglomérations. Bien que les deux agglos aient des caractéristiques et parfois

des compétences différentes, nombre de préoccupations sont communes.

Plusieurs sujets de travail en commun sont déjà envisagés tels que la préservation de la ressource en eau et des espaces naturels, le développement de l'activité industrielle à travers le programme Territoires d'Industrie ou encore la maintenance des véhicules de transports en commun.



▼ Le programme Territoires d'industrie est un exemple concret de coopération entre les deux Agglomérations.